



On a tous besoin des autres

Action solidaire

L'opération de l'an dernier a été un extraordinaire succès puisque plus de 100 cartons ont été distribués. Allons-nous faire aussi bien en cette fin d'année ?

Cette opération existe grâce à la générosité d'une habitante d'Aubonne, Mme Patricia Verbaere, qui propose, en lien avec le CMS d'Aubonne, avec le soutien financier du Rotary club d'Aubonne et l'aide logistique de la commune d'Aubonne de relancer cette action solidaire **ciblée en faveur des habitants d'Aubonne, de Pizy et de Montherod.**

En comptant sur votre générosité, lors de vos prochaines courses, pensez à acheter des denrées non périssables telles que :

- Sucre, farine, huiles, pâtes, riz
- Céréales, biscuits, confitures, conserves, etc.
- Sucrieries
- Produits d'hygiène personnelle

et de déposer votre don d'ici le **vendredi 17 décembre** à l'adresse suivante :

Mme Patricia Verbaere
Chemin des Glycines 8, Aubonne
(à côté du cabinet vétérinaire du Poyet)
☎ 079/ 658.67.23



Il y a une affiche sur le garage (ouvrez la porte et déposez votre sac)

Vos dons seront acheminés directement auprès des bénéficiaires recensés par le CMS d'Aubonne, par une équipe de bénévoles la semaine précédant Noël.

La Commune d'Aubonne soutient pleinement cette belle initiative solidaire et vous remercie d'avance du bon accueil que vous lui réserverez.

Avec le soutien :



Fondation de La Côte
pour l'aide et les soins à
domicile et la prévention



Déneigement

Les collaborateurs de l'administration communale interviennent pour le déneigement sur le domaine public entre 04h00 et 22h00. Dans des cas exceptionnels entre 22h00 et 04h00.

Automobilistes

Nous rappelons que les automobilistes sont tenus d'équiper leur véhicule en conséquence et d'adapter leur vitesse aux conditions de la route.

De plus, nous vous prions de respecter les 3.50 mètres de largeur de route, selon les normes VSS de gabarit libre, afin que les véhicules d'urgence puissent intervenir à tout moment (par exemple : ruelle Derrière-la-Tour, rue des Fossés-Dessus, rue Général Boïnod).

Les véhicules qui gêneraient le Service hivernal peuvent être dénoncés par le personnel de ce service ou par la Sécurité Publique. Si nécessaire, les véhicules seront enlevés aux frais du propriétaire.

La Commune ne peut être rendue responsable pour d'éventuels dégâts sur des véhicules mal stationnés.

Lors du déblaiement des routes, l'Etat ou les communes ne sont pas tenus de procéder à l'enlèvement des amas de neige accumulés devant les entrées, les places de parc et autres aménagements des propriétés privées. Les riverains ne sont pas autorisés à repousser la neige sur la route, ni à y déverser celle des toits (art. 5, al. 2 du Règlement d'application de la LR).

D'autre part, selon l'art. 26.1 de la Loi fédérale sur la circulation routière (LCR), chacun doit se comporter, dans la circulation, de manière à ne pas gêner ni mettre en danger ceux qui utilisent la route, notamment en circulant avec un véhicule ayant de la neige sur le toit.

Les axes routiers principaux sont déneigés en priorité.

Piétons

Les trottoirs, par contre, ne sont souvent pas dégagés à la première heure. Aussi, nous invitons chacune et chacun à se chauffer de manière adaptée. Les personnes qui ne doivent pas impérativement se déplacer tôt sont priées d'attendre que les trottoirs soient praticables avant de sortir. Les routes de moyenne importance seront déneigées selon les disponibilités.

Propriétaires privés

Les propriétaires désirant faire déneiger leurs accès privés pourront s'adresser aux professionnels de la région (renseignement au greffe municipal).

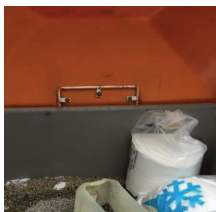
Bacs à gravier et sel

Notre Autorité met à disposition des citoyens des bacs à gravier et sel pour le déneigement aux abords des routes, voies piétonnes, parkings, etc... Chacun est invité à mesurer ses prélèvements personnels dans ces bacs afin de respecter le besoin général.

Emplacements :

Aubonne : Rue du Chêne - Ruelle Fontaine Martin au Lignolat - Place Borgeaud au pied du Château - Haut escaliers du Boulodrome - Croisée des Rochettes - Chemin de Lucien Chevallaz - Rue des Fossés-Dessus (réservoir d'eau) - Place de la Grenade (salle Hermanjat) - Place Bourg-de-Four - Rue des Fossés-Dessous (entrée parking à droite) - Chemin de la Traverse (proche des containers) - Pont des Rochettes

Montherod : Parking du Chemin de la Croix – Place de Jeux



Place Borgeaud au pied du Château



Place de la Grenade (salle Hermanjat)

Nous demandons à la population de faire preuve de compréhension et de prendre ses dispositions à l'avance afin d'éviter les désagréments habituels dus aux mauvaises conditions.

La Municipalité remercie les usagers des routes et des trottoirs qui, par leur conduite responsable, faciliteront la tâche du personnel de déneigement.

Centre des jeunes

Le Centre des jeunes d'Aubonne tient à rappeler que leurs services à la population, déchetterie et/ou courses sont toujours en fonction au modeste coût de Fr. 10.— par course.

N'hésitez pas à prendre contact avec M. Patrick Ouellet ☎ **079 434 25 75** pour plus d'informations.

Cimetière

La Municipalité d'Aubonne propose un contrat de prestations à la carte pour l'entretien des tombes.

Prestations	Type de fleurs	Prix
2 plantations/an	Annuelles bégonia - bisannuelles pensée	Prix variable selon taille de la tombe (3 catégories)
Désherbage		15.-/an
Arrosage		50.-/an
Déco Toussaint	Bruyères ou Chrysanthèmes	10.- ou 15.-/pce
Décoration Arrangement pour Noël		45.-/pce
Branches de sapin		10.-/tombe
Terrine fleurie		35.-/tombe

Les personnes intéressées peuvent contacter M. Julien Bombardier, Responsable des Services Extérieurs au ☎ **079 332 33 10**.

Horaires de fin d'année de l'administration communale

L'administration communale vous informe que ses bureaux sont fermés du :

Judi 23 décembre à 16h30 au ludi 10 janvier 2022 à 08h00.

Déchetterie de Chétry

Samedi 25 décembre	Fermé	
Lundi 27 décembre	Ouvert	8h30 à 11h30 & 13h30 à 16h30
Mercredi 29 décembre	Ouvert	13h30 à 17h00
Samedi 1 ^{er} janvier 2022	Fermé	

Réouverture normale dès le 3 janvier 2022.

Nous vous remercions de prendre bonne note de ces informations et vous souhaitons une agréable saison d'hiver.